

Point d'étape au sujet du regroupement des 2 régions Haute et Basse-Normandie

Cette réunion a été programmée à l'initiative des seuls élus. A l'ordre du jour :

- Point d'avancement dans la mise en œuvre du projet de regroupement tel que présenté lors de la consultation des 2 CE à la fin 2015. Ce point d'étape service par service de la DR : organigramme, changements d'organisation, qui fait quoi, les différents impacts sur les personnels et les missions, les éventuelles modifications retenues par rapport au projet initial.
- Impacts identifiés sur les accords locaux, usages et avantages individuels acquis.
- Point détaillé service par service sur les projets restant à réaliser pour finaliser le projet.

La réunion était présidée par Bruno Bodenan, DR adjoint. Nathalie Rott, RRH, représentait également la direction. Martine Chong Wa Numéric, DR Normandie était excusée car en réunion mensuelle des directeurs avec le DG.

Dans la perspective de traiter cet ordre du jour précis et consistant, la direction n'avait envoyé aux élus qu'un document sous format powerpoint qui n'était autre qu'un organigramme de la DR agrémenté de quelques commentaires !

Le SNU-FSU a commencé la réunion en dénonçant auprès de la direction le contenu de ce document qui, en plus d'être sans intérêt eu égard au point à l'ordre du jour et aux demandes des élus, était incomplet. Le sommaire évoquait un point fort prometteur : « travaux à venir concernant l'harmonisation du statut collectif » que le SNU-FSU avait vainement tenté d'obtenir avant la tenue de la réunion.

Face à une situation terriblement dégradée au sein de la DR Caen et Rouen, face à une impression de fuite en avant de la direction et à un constat de déliquescence, d'absence d'organisation ; face à des agents en très grande difficulté pour certains, face à la multiplication des fiches RPS et autres manifestations de mal être au travail, les réponses de la direction se sont avérées inappropriées voire fondamentalement vides de contenu:

- *"Il y a une organisation. Nous devons la réexpliquer."* (Madame Rott)

Le SNU a dénoncé ce propos qui peut laisser penser que les collègues n'ont rien compris et qu'il faut leur expliquer et réexpliquer ce qu'ils ne comprennent pas !»

- *"Nous avons organisé des séminaires pour expliquer l'organisation. Nous avons même eu la visite de Jean Bassère !" (Monsieur Bodenan)*

Notre DG est-il un saint thaumaturge au pouvoir si puissant que sa seule présence à un séminaire suffise à rendre opérationnel un organigramme ?

- *"Le mal être est du ressenti. Nous ne partageons pas votre constat. Donnez des exemples concrets."* (Monsieur Bodenan).

Pour le SNU-FSU, le ressenti est du vécu et non une projection imaginaire générée par un esprit rétif et/ou inadapté. Le SNU-FSU a dénoncé l'utilisation quasi systématique de l'euphémisme par la direction qui vise à relativiser les constats accablants faits par les collègues concernés et les élus au CE.

Pour ce qui est des exemples concrets, les élus SNU-FSU, CGT et FO n'ont pas manqué d'en fournir puisque ces 3 organisations sont allées vers les agents et ont recueillis leurs témoignages. En fournir une liste exhaustive nécessiterait de produire un compte rendu de 10 pages !

Le SNU-FSU a dénoncé la fuite en avant, les chantiers qui s'enchaînent et se suivent sans qu'on prenne le temps de faire le bilan des précédents afin d'en tirer des conclusions opérationnelles, le mélange regroupement des régions, Pôle emploi 2020, réorganisation des DT et impacts sur la DR, vente du bâtiment DR Caen qui met les salariés qui l'occupent dans l'inquiétude, la rivalité entre les 2 DR, l'impression que Rouen prend le pouvoir (constat fait aussi bien par des Caennais que des Rouennais), la dégradation des conditions de travail avec impact sur l'opérationnel et

le service rendu, l'information qui circule mal ou ne circule pas, la gestion de l'urgence, la solitude malgré le nombre qui fait qu'on ne sait plus à qui demander l'information, les conséquences sur les agents sur sites, l'impact opérationnel du futur logiciel RH etc. Le SNU-FSU a également précisé qu'il n'était aucunement question de faire le procès de qui que ce soit ; les chefs de services et les cadres en général subissent la même pression que les agents et sont embarqués dans le même bateau qui est une véritable galère pour beaucoup trop de monde.

Quelques réponses de la direction en plus de celles déjà évoquées :

"On vous présente une photo de la situation,"

Le SNU a précisé qu'il ne voulait pas une photo mais une vidéo, c'est-à-dire un dossier non figé qui permette de présenter une organisation et ses impacts opérationnels, une vision empirique du « qui fait quoi et comment » de façon à permettre aux agents de s'y retrouver, d'y voir enfin clair.

"Le projet de vente du bâtiment DR Caen date de la fusion ANPE/Assédics, ce n'est pas une nouveauté."

Objection du SNU-FSU. Pourquoi l'avoir tu ? L'information officielle date de septembre 2015. Les élus ont trouvé une annonce sur un site immobilier. Le silence peut amener à envisager des cachoteries, un mensonge par omission. S'il n'y avait rien à cacher, il suffisait d'en parler.

"Nous prenons en compte les alertes et nous organisons des échanges entre agents et managers."

Ceci personne n'en doute. Pourquoi n'avoir pas anticipé et avoir, lors des consultations du CE, avoir prétendu que l'organisation était dans l'organigramme ? L'expertise de SECAFI réalisée lors de la consultation des CHSCT avait préconisé de nouveaux échanges en

CE et CHSCT au fur et à mesure de l'organisation opérationnelle de ce rapprochement au-delà du simple organigramme.

Logiciel RH Sirius

La direction propose que ce point soit mis à jour d'un prochain CE, certainement en avril.

Réorganisation des DT, impact DR

La direction informera le CE à ce sujet le 30 mars.

Traitement des fiches RPS des agents.

En CHSCT selon les procédures habituelles. Les élus ont souligné la multiplication de ces fiches en DR alors qu'avant la fusion, ce phénomène était plus que rares dans les fonctions support.

Trop de questions sont restées sans réponse. Le dossier présenté ne répondait pas aux sollicitations des élus qui avaient mis un point précis à l'ordre du jour de cette réunion.

Des élus, dont ceux du SNU-FSU, ont donc demandé à la direction ce qu'elle comptait faire de ce constat, proposant la programmation d'une autre réunion avec des éléments d'organisation précis à étudier et à partager.

La direction a indiqué qu'elle reviendrait vers les agents pour proposer une autre réunion sur ce sujet de la réorganisation de la DR suite au regroupement des 2 anciennes régions en une seule région Normandie.

Nous ne pouvons que déplorer, au regard de ces constats et de ce qu'a pu apporter cette réunion, la tendance de la direction à minimiser les choses et les faits. Sans l'insistance des élus, cette réunion du CE du 23 mars n'aurait même pas eu lieu.

Vos représentants-es SNU pôle emploi FSU au CE :

Nadine TIRELLE, Myriam ZIATI, Yannick DENNEBOUY, Franck MESSIDOR